



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ AMÉNAGEMENT D'UN PARC À CHIENS SUIVI DU PROJET

Ville de Saint-Pie, le 19 septembre 2024 – La Ville de Saint-Pie est fière d'annoncer que le projet d'aménagement d'un parc à chiens se concrétise. Le projet devrait se réaliser au début du mois d'octobre, tout dépendant des délais de livraison des matériaux et de la disponibilité des fournisseurs et sera situé à la descente de bateau.

Le projet d'aménagement du parc à chiens a dû être mis sur pause cet été, en raison du choix du site. En effet, tout le terrain adjacent la descente de bateau se trouve en zone inondable, ce qui signifie qu'il y a plusieurs spécificités et règles à respecter. Des discussions ont dû être entamées avec le ministère de l'Environnement afin d'obtenir les paramètres exacts pour l'implantation du parc à chiens. À travers ce processus, des données d'arpentage ont dû être recueillies, en plus de vérifications supplémentaires auprès d'un ingénieur certifié.

Au début du mois de septembre, le projet a finalement été validé et la Ville de Saint-Pie pourra enfin procéder à l'aménagement du parc à chiens tant attendu à la descente de bateau. L'annonce de la date d'ouverture sera bien entendu publiée sur nos réseaux sociaux, accompagnée du Code de conduite à respecter concernant l'utilisation du parc à chiens.

La Ville de Saint-Pie tient à remercier le comité de citoyens qui s'impliquent dans ce projet et ce, depuis le tout début. Ce sont ces mêmes citoyens qui ont d'abord présenté le projet aux élus lors d'une séance ordinaire du conseil municipal. Leurs recommandations ont été prises en compte pour le plan d'aménagement, la taille du site et l'élaboration du code de conduite. Ils sont de fiers ambassadeurs des propriétaires de chiens de Saint-Pie.

La Ville de Saint-Pie souligne également la participation financière de la MRC des Maskoutains, qui grâce à son programme du Fonds de développement rural (FDR), remettra un montant de 18 000 \$ à la Ville pour le parc à chiens. Le projet total est estimé à un peu plus de 50 000 \$ plus taxes : installation de la clôture (zone pour petits chiens, zone pour grands chiens, zone de transition, portes pour entretien), excavation et travaux pour la surface, mobilier et affichage. **Le montant est prévu au budget 2024 et cette dépense n'a pas été taxée car le montant a été pris dans les surplus.**